

Technicien forestier (CCTAR)

RNCP4402 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	213s
Code(s) ROME	A1205
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/03/2011

Certificateur(s)

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)

<http://www.mfr.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités du technicien forestier peuvent être regroupées par grandes fonctions : - technique forestière : évaluation de la ressource bois, organisation de chantier, conduite des opérations techniques

- gestion de l'entreprise : prévoir et contrôler ses coûts, établir des devis, raisonner et réaliser les investissements, établir ou faire établir les résultats de l'entreprise, analyser les résultats de l'entreprise
- commerciale : estimer la valeur des bois selon leur nature et leur destination, démarcher des utilisateurs de bois, négocier la vente, assurer la commercialisation du bois ;
- administrative : effectuer les démarches administratives relatives à l'entreprise d'exploitation forestière ;
- gestion de ressources humaines : gestion des compétences, organisation du travail, délégation...
- participation à la vie professionnelle et sociale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du titre : - maîtrise des techniques d'exploitation forestière

- connaît et maîtrise les techniques de rédaction des documents prévisionnels de l'activité
- maîtrise les méthodes de calcul d'un coût de revient de chantier forestier, les méthodes de gestion des investissements, les méthodes d'analyse des documents comptables et financiers
- connaît et maîtrise les techniques de gestion de la clientèle (prospection, négociation, suivi)
- maîtrise les techniques de gestion et d'animation d'une équipe.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de l'exploitation forestière.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du titre peut accéder à des emplois du secteur forestier : chef d'entreprise en exploitation forestière ou en travaux forestiers, conducteur de travaux, technicien d'exploitation dans une entreprise ou un organisme, ouvrier hautement qualifié, agent technique forestier, moniteur encadrant technique.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification Technicien forestier (CCTAR) confère la capacité agricole (arrêté du Ministère de l'agriculture du 14 février 1994).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique, Non-durabilité de l'emploi
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 695
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

50% au moins de professionnels (chefs d'entreprise, techniciens). L'autre partie est composée de formateurs, à l'exclusion de ceux ayant contribué à la formation.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	05/03/2011
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1438

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP12814

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4402/>